



Les nouveaux délégués élèves au C.A. pour 2019-2020

publié le 24/11/2019

Descriptif :

Les nouveaux délégués du C.A. ont été élus ; mais quel rôle ont-ils ?

Nos nouveaux délégués élèves au C.A. sont :

- Mélie C. (3eme3) ; suppléante Anna V. (3eme3)
- Quentin D. (3eme2) ; suppléant Lucas P. (3eme2)
- Maëlys L. (3eme6) ; suppléante Naëlle L. (5eme2)

À quoi sert un délégué du C.A. ?

Ils sont convoqués aux différentes réunions du Conseil d'Administration (C.A.)

Les délégués du collège participent aux votes lors de ces réunions, par exemple pour gérer le budget (voyage scolaire, matériel...)

Ils sont présents également lors des conseils de disciplines.

Comment sont-ils élus ?

Les délégués de classes ce sont rassemblés le 17/10/2019 pour élire les trois nouveaux délégués de l'année scolaire.

Quels sont les autres membres du C.A. ?

Le C.A est constitué de la Principale du collège, du Principal adjoint, de la Gestionnaire, des représentants de la mairie et du département, des délégués des parents d'élèves, des professeurs et du personnel du collège, et donc des élèves délégués.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.